

Saint-Gilles-Pligeaux, des vues limitées dans un secteur densément boisé

Prise de vue n°1 : Vue depuis l'enclos du cimetière et de l'église de Saint-Gilles-Pligeaux (MH + SC)



Distance à la ZIP	5,3 km
Contexte visuel	Contexte de front bâti discontinu et de reliefs boisés
Perception potentielle	Vue semi-filtrée
Sensibilité	Covisibilité potentiellement faible, non discriminante

Prise de vue n°4 : D4, sortie sud du bourg de Saint-Gilles-Pligeaux.



Distance à la ZIP	5 km
Contexte visuel	Secteur densément boisé et bocager
Perception potentielle	Vue fermée
Sensibilité	Nulle

Prise de vue n°2 : D767, au nord de Saint-Gilles-Pligeaux

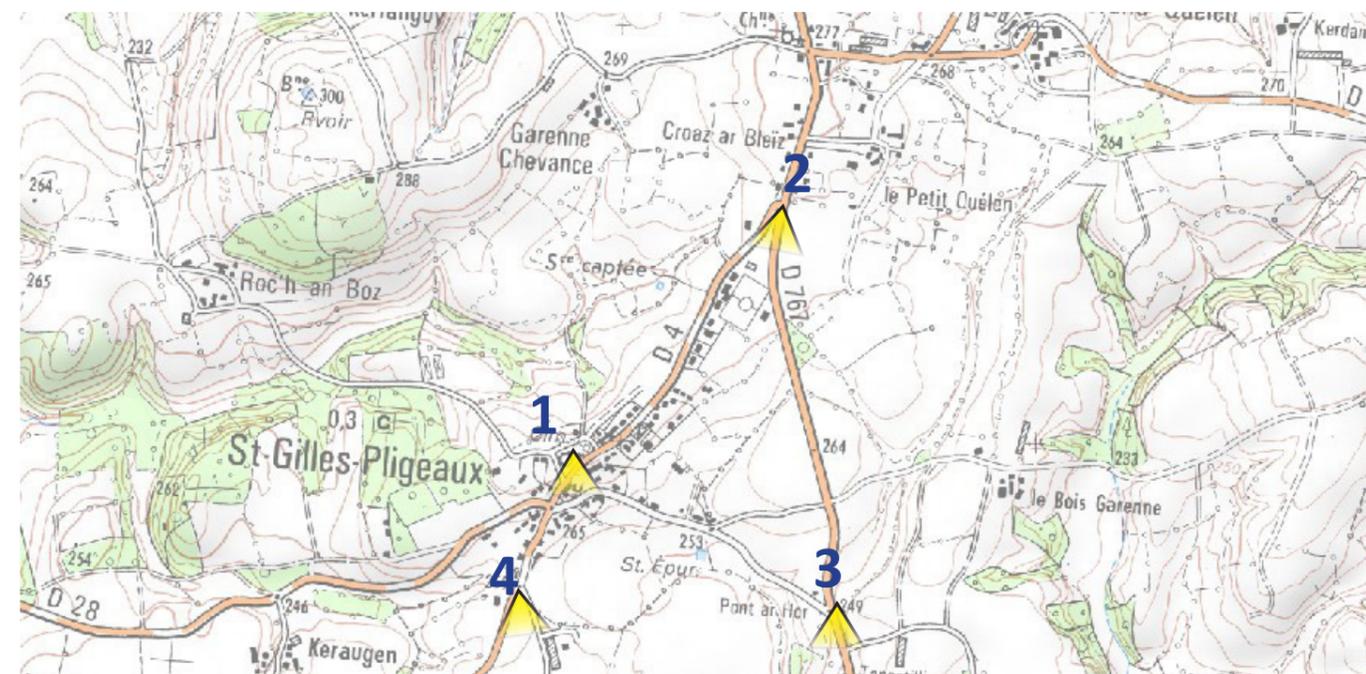


Distance à la ZIP	5,9 km
Contexte visuel	Secteur densément boisé et bocager
Perception potentielle	Vue fermée
Sensibilité	Nulle

Prise de vue n°3 : D767, au sud-est de bourg de Saint-Gilles-Pligeaux



Distance à la ZIP	5,1 km
Contexte visuel	Secteur densément boisé et bocager
Perception potentielle	Vue fermée
Sensibilité	Nulle



Saint-Gilles-Pligeaux (295 hab. en 2017) est une petite commune rurale localisée sur les reliefs de l'Arrée. Le bourg a un caractère fortement patrimonial et s'étend sous forme d'un village «rue» le long de la D4.

L'enjeu est important vis-à-vis de l'enclos paroissial qui est protégé en tant que site classé ; néanmoins la sensibilité apparaît faible car la ZIP est assez lointaine, en limite de l'aire éloignée, et le contexte bâti du bourg associé aux lignes de crêtes boisées présentes au sud du bourg rend la covisibilité potentiellement très faible à nulle.

Le parc éolien qui sera développé en zone basse sur le bassin de Saint-Nicolas-du-Pélem ne sera pas en position dominante vis-à-vis du site classé, et même si des bouts de pales s'avéraient perceptibles, cette perception sera non discriminante vis-à-vis du site protégé.

A l'extrémité des massifs du Mené, au nord-est de Corlay : des hauteurs propices à des vues lointaines

Prise de vue n°5 : Parc éolien du Haut-Corlay, commune du Haut-Corlay



Distance à la ZIP	5,1 km
Contexte visuel	Vue dégagée en direction du bassin de Saint-Nicolas-du-Pélem
Perception potentielle	Vue semi-filtrée par la ligne de crête du secteur de Saint-Daman
Sensibilité	Intervisibilité probable entre le parc du Haut Corlay et celui de

Prise de vue n°8 : Hameau du Petit-Paris, sur la D767, au nord de l'hippodrome



Distance à la ZIP	1,6 km
Contexte visuel	Ligne boisée dense
Perception potentielle	Vue fortement filtrée
Niveau de sensibilité	Modérée

Prise de vue n°6 : Menhir de Gorest (ISMH), sur la commune de Canihuel

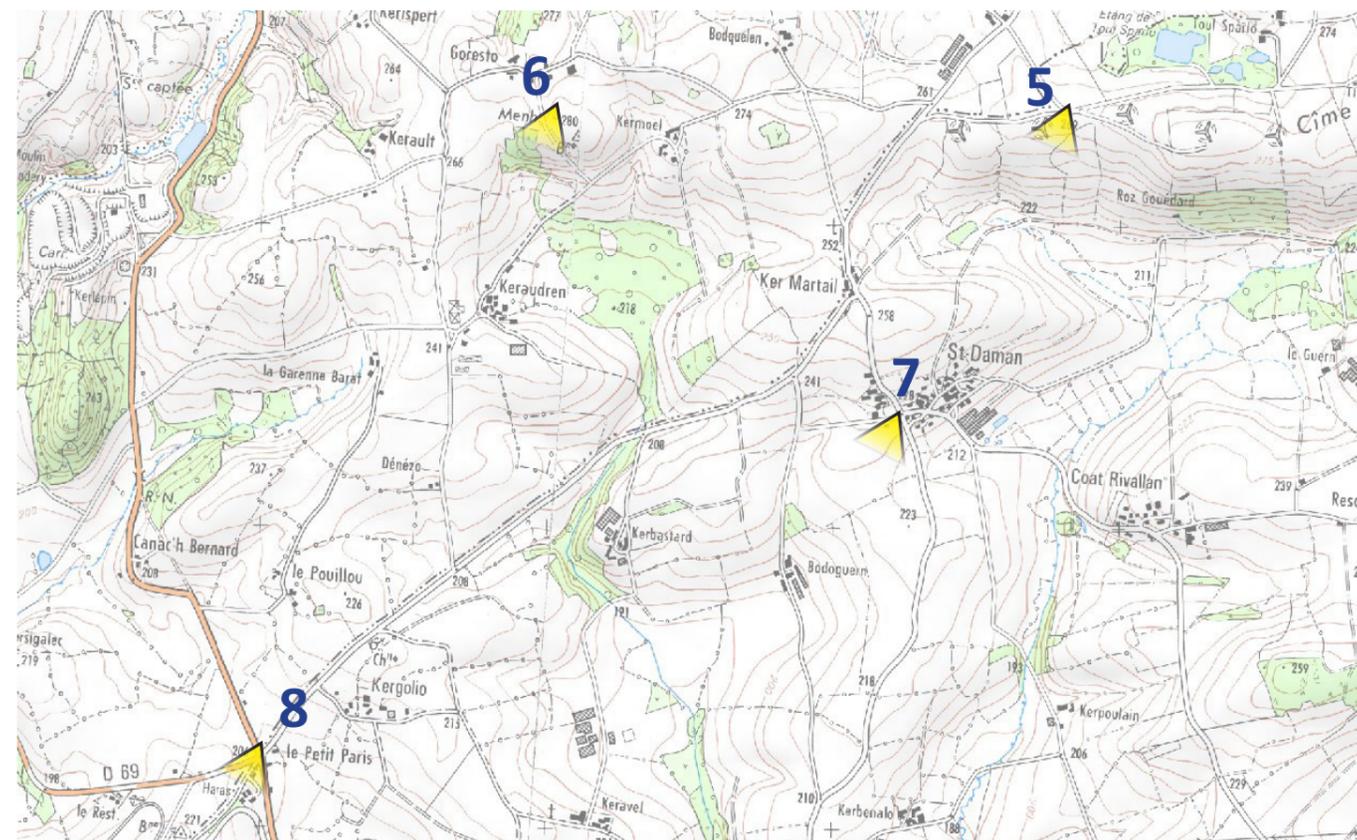


Distance à la ZIP	3,7 km
Contexte visuel	Relief aux versants boisés
Perception potentielle	Vue filtrée
Sensibilité	Faible (prop. privée)

Prise de vue n°7 : Hameau de Saint-Daman, commune du Haut-Corlay



Distance à la ZIP	4,2 km
Contexte visuel	Versant bocager de la rivière de Corlay
Perception potentielle	Vue semi-filtrée au sud-ouest du village
Sensibilité	Modérée



Au nord-est de la ZIP, se dessinent des reliefs qui forment la jonction entre les massifs du Mené et les reliefs de l'Arrée. Le paysage offre par endroit de belles vues panoramiques en direction du bassin de Saint-Nicolas-du-Pélem, comme aux abords du parc du Haut-Corlay. A l'approche des vallées, notamment de la rivière de Corlay, les vues se referment grâce à une végétation bocagère et boisée plus dense.

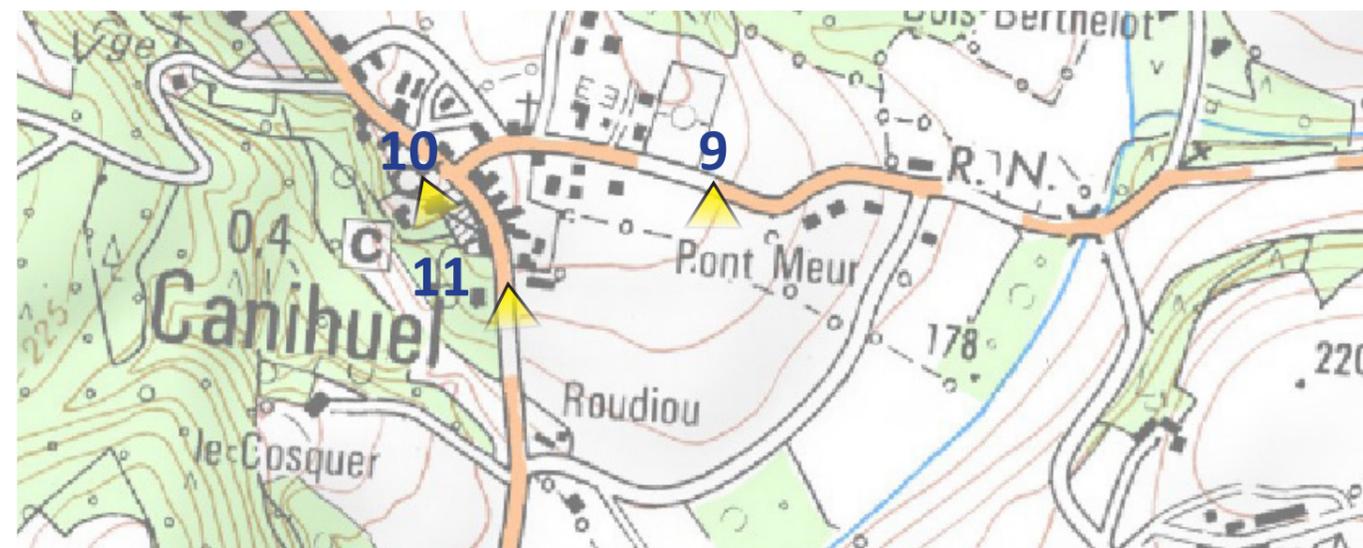
Le menhir de Gorest (inscrit) ou encore l'hippodrome du Petit Paris constituent des enjeux sur ce secteur, mais les perceptions depuis leurs abords seront filtrées d'où une sensibilité modérée.

Canihuel : un bourg proche sur le versant nord de la vallée du Sulon

Prise de vue n°9 : D69, à l'est du bourg de Canihuel



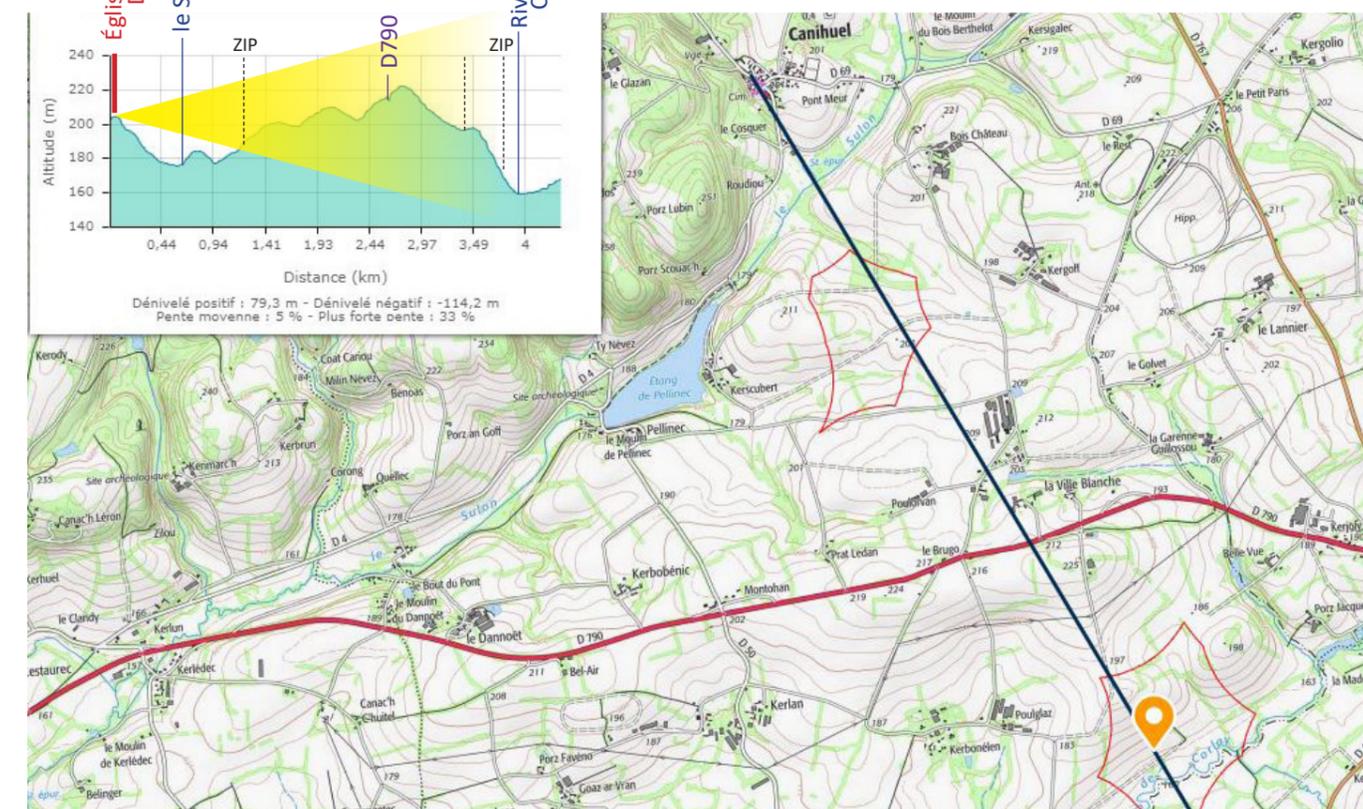
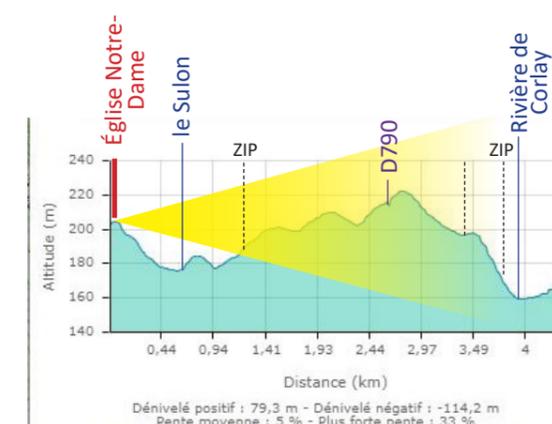
Distance à la ZIP	852 m
Contexte visuel	Versants cultivés du Sulon
Perception potentielle	Vue latérale ouverte en direction de la ZIP nord
Sensibilité	Forte



Prise de vue n°10 : Depuis l'église de Canihuel (MH)



Distance à la ZIP	880 m
Contexte visuel	Front bâti et végétal
Perception potentielle	Vue proche, filtrée par le bâti et la végétation
Sensibilité	Covisibilité potentielle modérée par les filtres visuels



Prise de vue n°11 : D4, en sortie sud du bourg de Canihuel



Distance à la ZIP	765 m
Contexte visuel	Versants bocagers et cultivés du Sulon
Perception potentielle	Semi-filtrée par le bocage
Sensibilité	Forte

Canihuel est un petit bourg rural (355 hab. en 2017) qui s'inscrit aux environs de 190m NGF sur le versant nord de la vallée du Sulon. Compte tenu de sa position topographique et de sa proximité immédiate vis-à-vis du site d'implantation situé à moins de 1 km, les perceptions potentielles sont fortes, notamment depuis les sorties et entrées de bourgs au sud et à l'ouest.

Aux bords de l'église de Notre-Dame de Canihuel (MH) qui constitue l'enjeu principal, la sensibilité en matière de covisibilité s'avère modérée malgré la forte proximité du projet car les fronts bâtis et de végétation présents sur le bourg et ses franges permettent de filtrer les vues.

Étang de Pellinec : un petit site de loisirs familial, à proximité du projet

Prise de vue n°12 : D4, à l'ouest de l'étang de Pellinec



Distance à la ZIP	2,7 km (ZIP sud)
Contexte visuel	Rives boisées, cultivées et habitées
Perception potentielle	Vue dominante
Sensibilité	Forte

Prise de vue n°13 : Étang de Pellinec, depuis la route à l'ouest

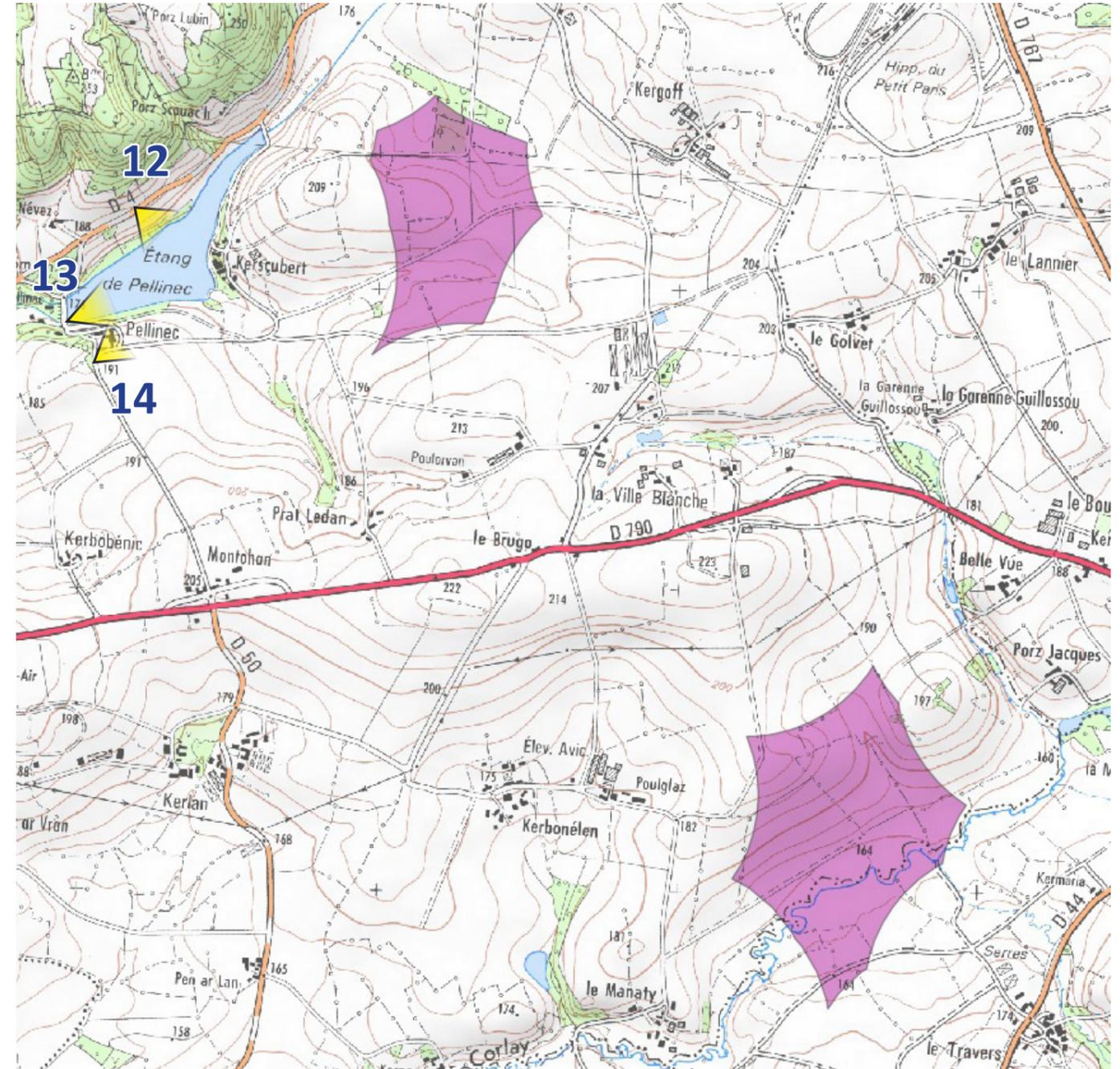


Distance à la ZIP	1 km (ZIP nord)
Contexte visuel	Relief au nord du hameau de Kerscubert
Perception potentielle	Semi-filtrée par le relief
Sensibilité	Modérée

Prise de vue n°14 : Au sud du hameau de Pellinec.



Distance à la ZIP	930 m
Contexte visuel	Bocage lâche
Perception potentielle	Filtrée
Sensibilité	Modérée



L'étang de Pellinec, localisé à l'ouest de la commune de Canihuel et au nord du projet éolien de Neo Avel est un lieu de loisirs d'intérêt local et familial (pêche, restauration...). Les abords de l'étang, permettent des vues plus ou moins filtrées en direction de chacune des deux ZIP compte tenu de la présence de rives boisées.

La sensibilité visuelle depuis l'étang de Pellinec est globalement modérée, et plus fortement marquée sur la D4 qui domine le versant nord de la vallée.

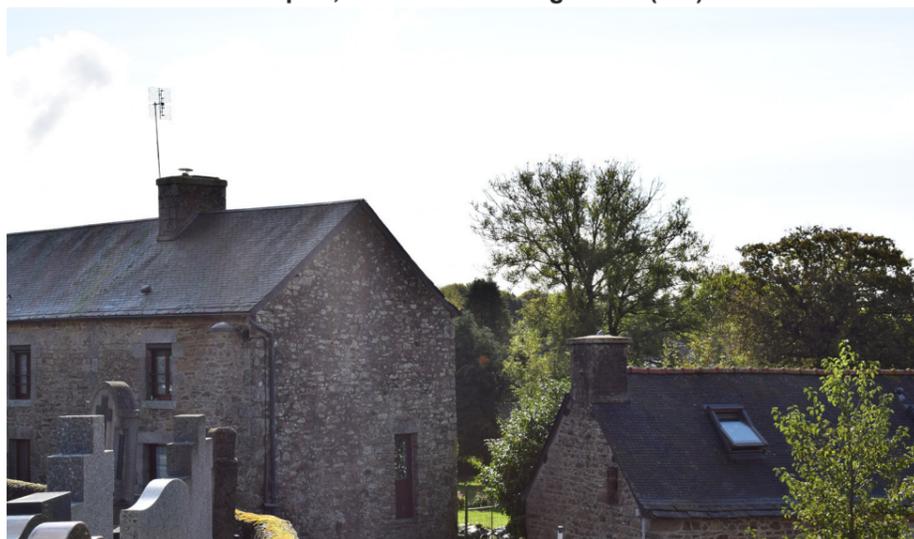
Kerpert : un petit bourg de l'Arrée, au contexte boisé et bocager dense

Prise de vue n°15 : Kerpert, au sud du bourg, sur les coteaux du Trieux



Distance à la ZIP	5,5 km
Contexte visuel	Relief boisé
Perception potentielle	Fermée
Sensibilité	Nulle

Prise de vue n°16 : Kerpert, aux abords de l'église de (MH)

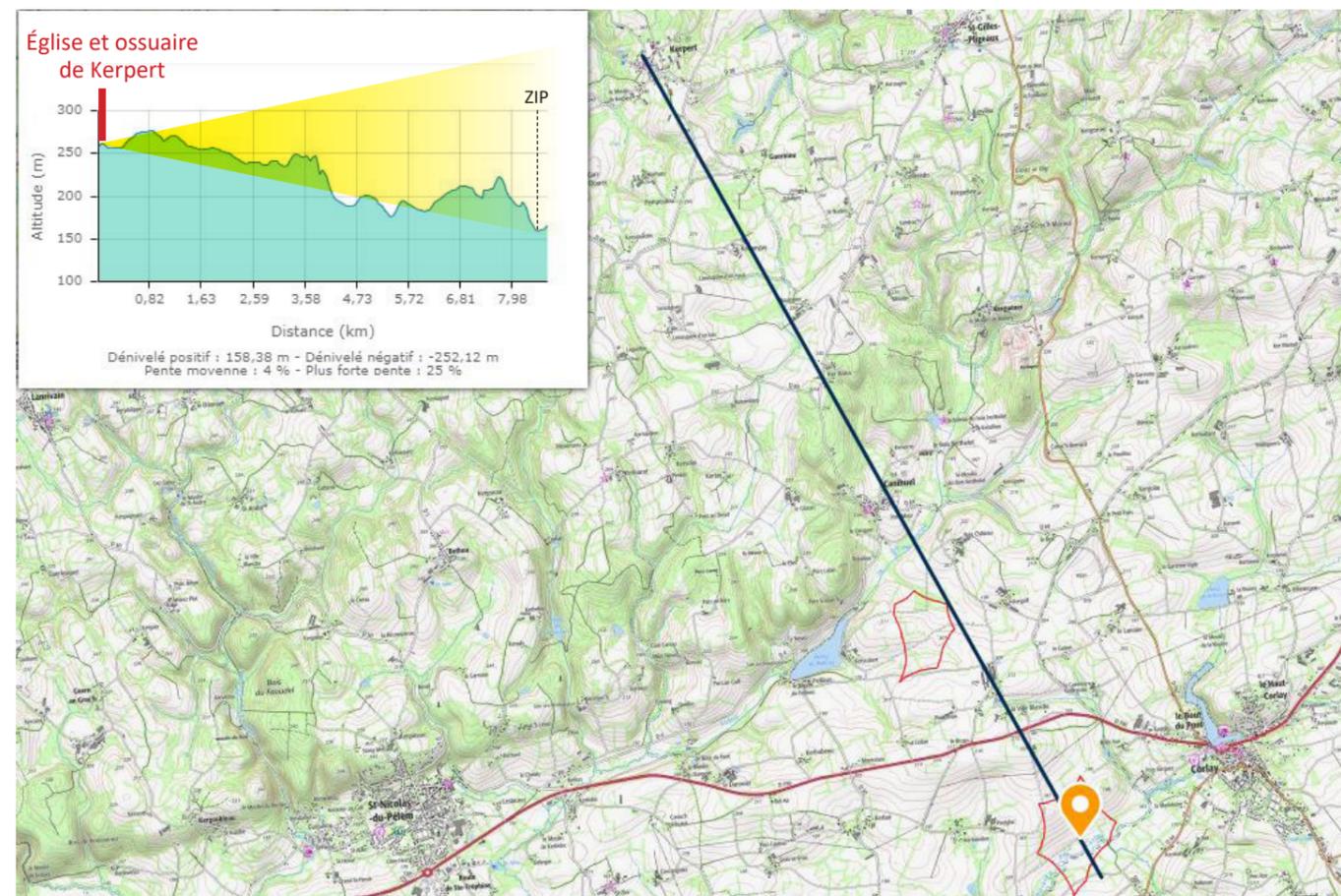


Distance à la ZIP	5,66 km
Contexte visuel	Bâti et végétation dense
Perception potentielle	Fermée
Sensibilité	Nulle ; absence de covisibilité potentielle

Prise de vue n°17 : D28, sud-est du bourg de Kerpert



Distance à la ZIP	5,2 km
Contexte visuel	Relief et crête boisée
Perception potentielle	Fermée
Sensibilité	Nulle



Kerpert (270 hab. en 2017) possède un petit bourg qui se localise à environ 250m d'altitude NGF, au nord-ouest, en limite d'aire éloignée. Ce bourg construit, autour de son église possède une architecture typique des villages bretons, avec des habitations massives en granit. Son église avec ossuaire est classée monument historique. Par ailleurs, le village de Kerpert ne possède pas de sensibilités touristiques particulières, car il est à l'écart des itinéraires de randonnée et sites majeurs de d'attractivité.

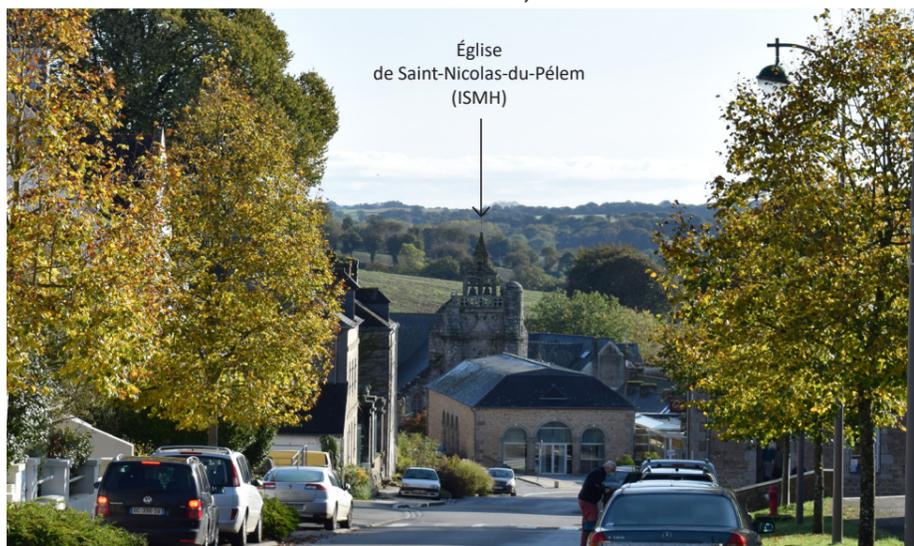
Grâce au couvert végétal et aux reliefs élevés qui s'établissent au sud du bourg, les vues en direction du projet de Neo Avel sont totalement fermées. Il n'y a aucun risque de covisibilité avec l'église classée. La sensibilité est nulle.

Prise de vue n°18 : Village du Bothoa (cimetière, près de l'église, non loin du musée de l'école)



Distance à la ZIP	4,2 km
Contexte visuel	Bourg perché
Perception potentielle	Vue filtrée par ligne de relief boisé
Sensibilité	Modérée, vues potentiellement tronquées

Prise de vue n°19 : Saint-Nicolas-du-Pélem, rue Boisboissel



Distance à la ZIP	4,7 km
Contexte visuel	Bourg en étage sur versant
Perception potentielle	Vue dominante en direction de l'église et de la vallée du Sulon
Sensibilité	Modérée ; covisibilité potentielle ponctuelle

Prise de vue n°20 : Saint-Nicolas-du-Pélem, depuis la D790



Distance à la ZIP	4,6 km
Contexte visuel	Boisement dense
Perception potentielle	Fermée
Sensibilité	Nulle

Prise de vue n°21 : Chapelle Saint-Eloi (MH)

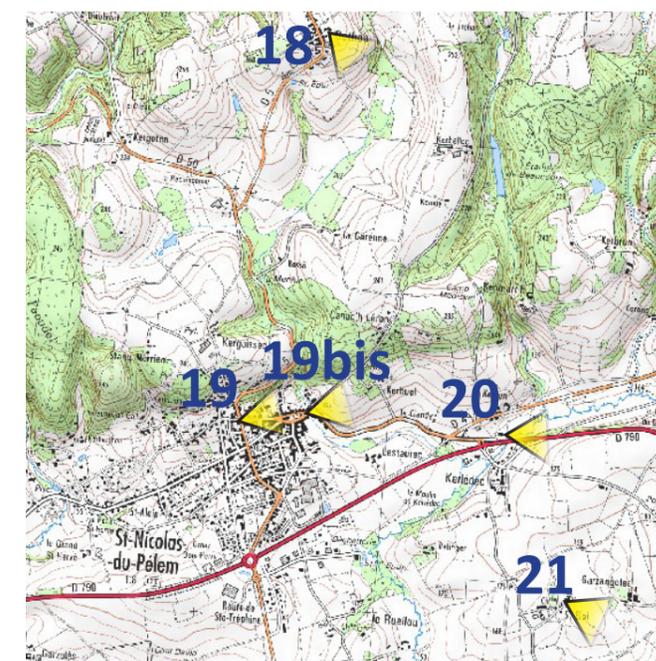


Distance à la ZIP	4 km
Contexte visuel	Bocage et bâti
Perception potentielle	Filtrée
Niveau de sensibilité	Modérée

Saint-Nicolas-du-Pélem est la commune la plus peuplée de l'aire rapprochée (1 666 hab. 2017). Le bourg est étagé sur le rebord des reliefs de l'Arrée, sur le versant nord de la vallée du Sulon.

Selon les endroits, la commune montre des sensibilités visuelles variables, avec des vues tantôt fermées, comme sur la D790 qui lorsqu'elle croise la vallée du Sulon se trouve entourée de zones fortement boisées, tantôt ouvertes en balcon sur le paysage, comme sur le village du Bothoa, qui abrite le musée de l'école.

Depuis la rue de Boisboissel, à l'ouest du centre-bourg, une ouverture visuelle ponctuelle, met en avant une potentielle covisibilité avec le clocher de l'église inscrite de Saint-Nicolas-du-Pélem. Les sensibilités sont globalement modérées, sauf depuis les abords immédiats de l'église et de la fontaine compte tenu d'un environnement bâti dense, et d'une situation de ces édifices en partie basse de la ville (vues fermées).



Prise de vue n°19bis : Saint-Nicolas-du-Pélem - Abords de la fontaine Saint-Éloi (ISMH), sur rue du Daourit



Distance à la ZIP	4,3 km
Contexte visuel	Urbain, talweg
Perception potentielle	Fermée
Niveau de sensibilité	Nulle ; absence de covisibilité potentielle

Prise de vue n°22 : Bourg de Saint-Igeaux



Distance à la ZIP	4,1 km
Contexte visuel	Tissu urbain lâche mais entouré de végétation
Perception potentielle	Fortement filtrée
Sensibilité	Faible

Prise de vue n°25 : D44a, sur le secteur de Poulgleudic

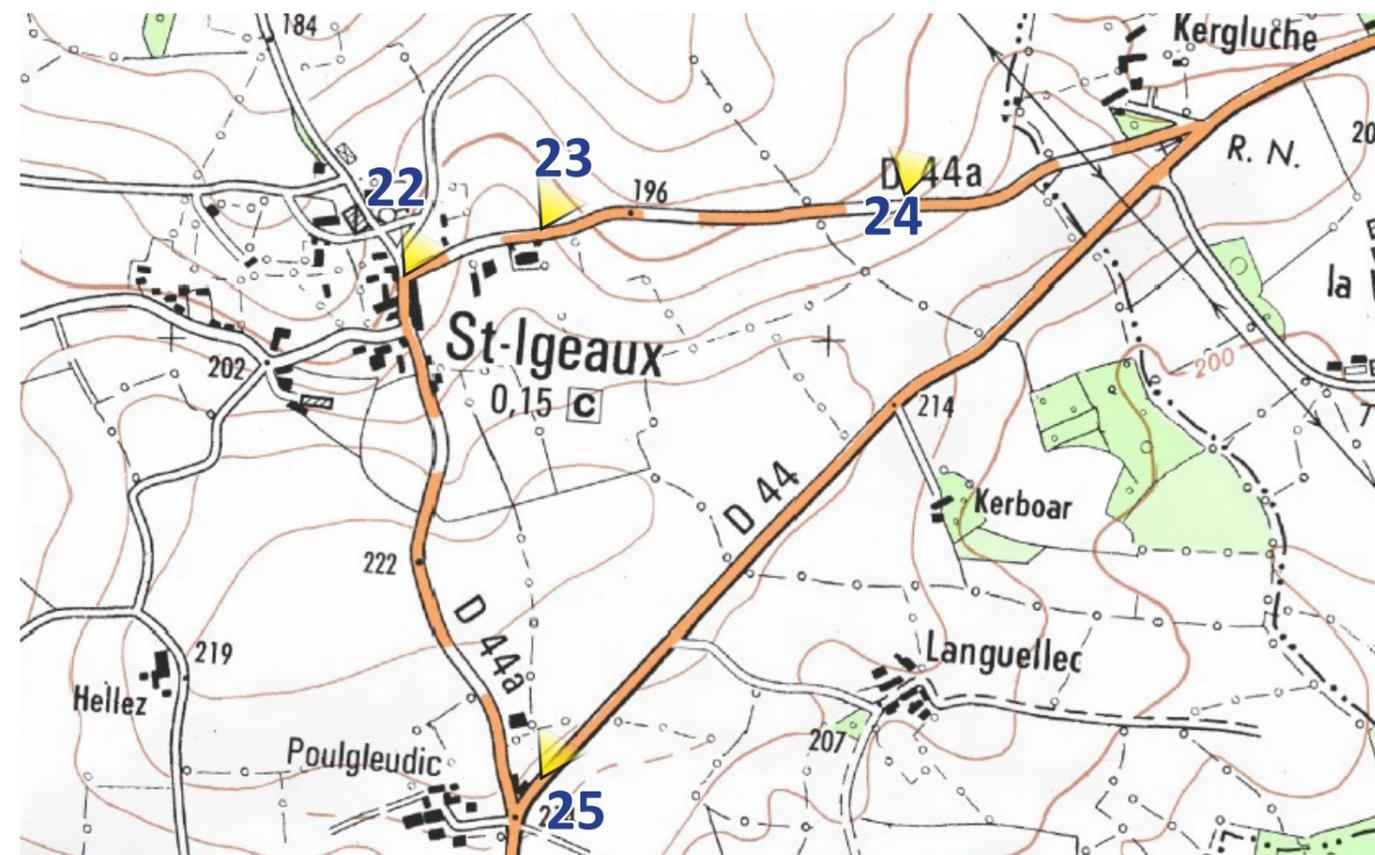


Distance à la ZIP	5,2 km
Contexte visuel	Plateau agricole avec bocage distendu
Perception potentielle	Semi-filtrée
Sensibilité	Modérée

Prise de vue n°23 : D44a, en sortie Est du bourg



Distance à la ZIP	3,9 km
Contexte visuel	Plateau agricole avec bocage distendu
Perception potentielle	Vue ouverte
Sensibilité	Modérée



Prise de vue n°24 : D44a, entre le bourg et Kergluche



Distance à la ZIP	3,7 km
Contexte visuel	Plateau agricole avec bocage distendu
Perception potentielle	Vue ouverte
Sensibilité	Modérée

Saint-Igeaux (135 hab. en 2017) présente un petit bourg localisé dans un contexte de plateau élevé et cultivé au bocage élargi. La commune ne présente pas de sensibilité patrimoniale et touristiques particulières.

Depuis le bourg de Saint-Igeaux, les sensibilités sont faibles compte tenu d'une densité végétale importantes autour des habitations. Néanmoins depuis les axes routiers D44 et D44a, des perceptions sont probables. Les sensibilités visuelles potentielles sont donc globalement modérées, plus ou moins filtrées par un bocage élargi.

Plussulien : un bourg sur un axe routier structurant, qui offre des vues rapprochées

Prise de vue n°26 : Extension pavillonnaire au nord du bourg



Distance à la ZIP	2,6 km
Contexte visuel	Point haut dégagé avec urbanisme diffus
Perception potentielle	Vue ouverte
Sensibilité	Forte

Prise de vue n°27 : Sortie nord du bourg sur la D44

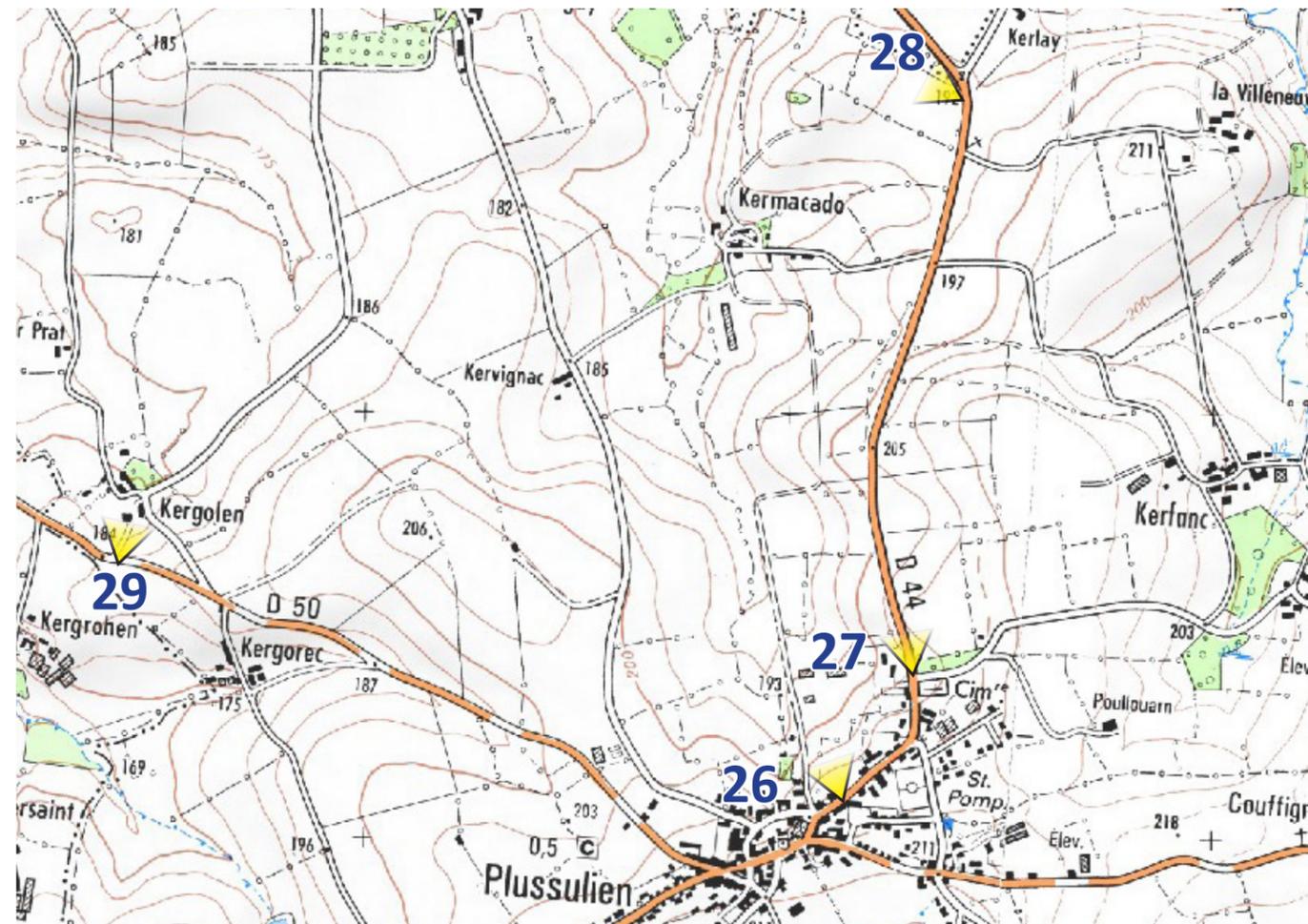


Distance à la ZIP	2,1 km
Contexte visuel	Plateau agricole ondulé avec tissu bocager élargi
Perception potentielle	Vue légèrement tronquée (relief)
Sensibilité	Modérée

Prise de vue n°28 : D44, axe structurant de l'aire rapprochée



Distance à la ZIP	810 m
Contexte visuel	Plateau agricole ondulé avec tissu bocager élargi
Perception potentielle	Semi-filtrée
Sensibilité	Forte



Prise de vue n°29 : D50, vers le hameau de Kergolen



Distance à la ZIP	2,2 km
Contexte visuel	Plateau cultivé, hameau bocager
Perception potentielle	Vue filtrée
Niveau de sensibilité	Modérée

Plussulien (487 hab. en 2017) présente un bourg étalé sous forme de village-rue le long de l'axe D44, et s'établissant sur une ligne de relief qui domine le paysage cultivé du Bassin de Saint-Nicolas-du-Pélem.

La sensibilité est forte à modérée car les ouvertures visuelles, plus ou moins filtrées par les haies bocagères peu denses et par les ondulations du plateau sont fréquentes en direction de la ZIP.

Prise de vue n°30 : D44, sortie sud de Corlay



Distance à la ZIP	665 m
Contexte visuel	Ripisylve de la Rivière de Corlay
Perception potentielle	Vue semi-filtrée
Sensibilité	Modérée

Prise de vue n°31 : Corlay, abords de l'église Saint-Sauveur (ISMH)

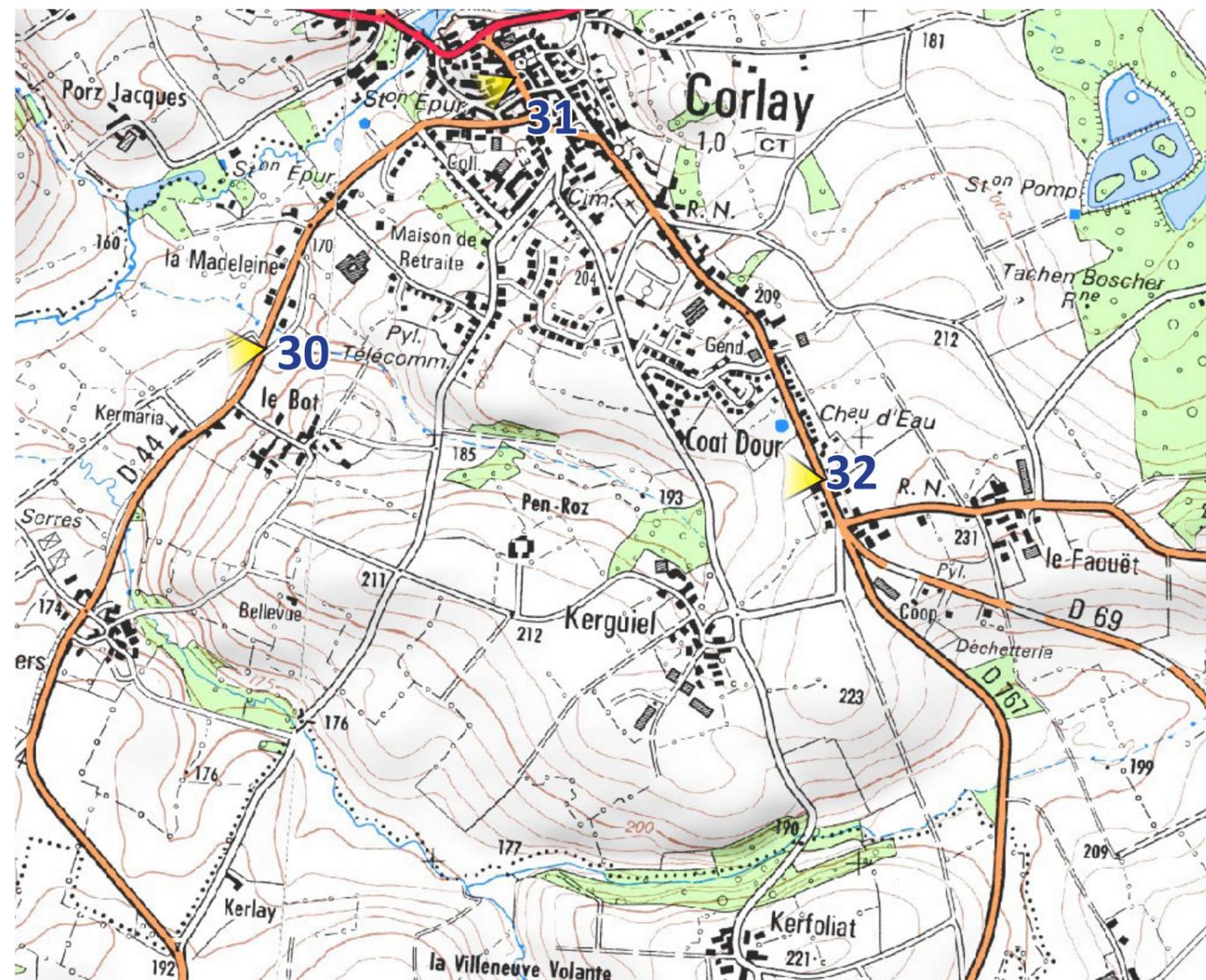


Distance à la ZIP	1,4 km
Contexte visuel	Urbanisation
Perception potentielle	Vue fermée
Sensibilité	Nulle (Absence de covisibilité)

Prise de vue n°32 : D767, rue de Pontivy



Distance à la ZIP	2 km
Contexte visuel	Fenêtre visuelle latérale dans tissu urbain pavillonnaire lâche
Perception potentielle	Vue semi-filtrée
Sensibilité	Modérée



Corlay (957 hab. en 2017) est le deuxième bourg le plus peuplé de l'aire rapprochée. Il est localisé à l'est du projet éolien de Neo Avel à l'intersection d'axes routiers départementaux structurants : D790 et D797 et D44.

Le centre-bourg ancien, à l'urbanisation dense, est préservé des vues potentielles compte tenu de fronts bâtis élevés et continus. Ainsi, il n'y a pas de risque de covisibilité potentielle avec l'église Saint-Sauveur depuis ses abords immédiats.

Les axes entrants/sortants à l'urbanisation pavillonnaire moins dense permettent des vues ponctuelles plus ou moins filtrées en direction de la ZIP.

Les sensibilités apparaissent globalement modérées, y compris aux abords des secteurs patrimoniaux (vestiges du château de Corlay, abritant le musée du Cheval) et étang des douves attenant ou encore hippodrome du Petit-Paris (au nord du bourg), où s'établissent des écrans végétaux filtrants.

Prise de vue n°33 : D790, sur l'entrée du village de la Croix, au niveau de la croix protégée (ISMH)



Distance à la ZIP	5,1 km
Contexte visuel	Végétation dense
Perception potentielle	Vue fortement filtrée
Sensibilité	Risque très faible de covisibilité ; non discriminant pour l'édifice protégé

Prise de vue n°34 : Le Haut-Corlay, sur rue du Thabor

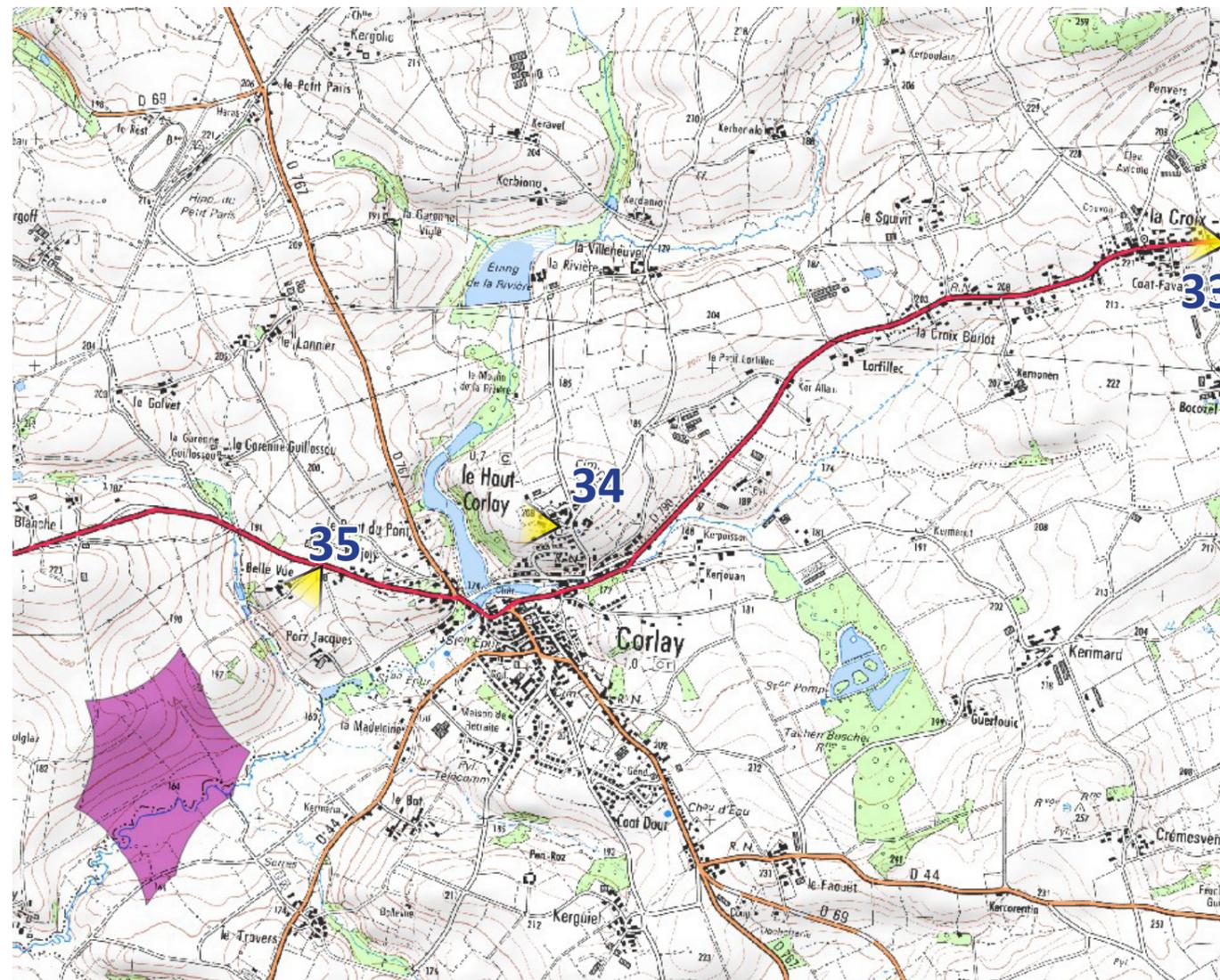


Distance à la ZIP	2,1 km
Contexte visuel	Point haut
Perception potentielle	Semi-filtrée (haie bocagère)
Sensibilité	Forte

Prise de vue n°35 : Sortie de bourg du Haut-Corlay, à l'ouest, sur la D790



Distance à la ZIP	845 m
Contexte visuel	Prairies et bocage
Perception potentielle	Semi-filtrée
Sensibilité	Forte



Le Haut-Corlay (659 hab. en 2017) présente un bourg qui se localise immédiatement au nord du bourg de Corlay, à des altitudes comprises entre 180m et 208m NGF, qui permettent des vues lointaines sur le paysage depuis les points hauts.

Assez peu de sensibilités patrimoniales et touristiques sont recensées sur cette commune préservée des visibilités grâce au relief ou à la végétation. La croix inscrite présente sur le village dit de la Croix est entourée d'un contexte végétal très dense qui rend la vue très fortement filtrée en direction du projet.

Des vues seront permises depuis un secteur d'habitat situé en sommet à l'extrême nord du bourg, mais elles seront filtrées par des haies bocagères qui ont été préservées dans le tissu urbain.

La sensibilité visuelle est globalement forte compte tenu de la proximité avec le projet.

2.3.3. Conclusion sur les sensibilités du paysage à l'échelle de l'aire rapprochée (zone de composition du projet)

Tableau 11 : Synthèse thématique des enjeux et sensibilités à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

	Morphologie générale du paysage Valeur de reconnaissance sociale du paysage	Paysage culturel et touristique	Paysage traversé (routes)	Paysage habité	Paysage éolien
Description	<p>Ensemble de reliefs élevés constitués principalement par les monts du Mené et les prémices des Monts d'Arrée. Entre les deux s'étirent une zone de moindre altimétrie qui compose le bassin de Saint-Nicolas-du-Pélem.</p> <p>3 unités paysagères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bassin de Saint-Nicolas-du-Pélem • Massifs du Mené • Arrée 	<p>Monuments historiques classés (MH) : 8</p> <p>Monuments historiques inscrits (ISMH) : 15</p> <p>Sites classés (SC) : 1</p> <p>Sites inscrits (SI) : 0</p> <p>Sites patrimoniaux remarquables (SPR) : 0</p>	<p>Le réseau routier sur ce secteur du Centre-Bretagne est globalement peu fréquenté.</p> <p>L'axe le plus fréquenté (D790) traverse l'aire immédiate, entre les deux ZIP.</p>	<p>8 bourgs ruraux suivants, du plus peuplé au moins peuplé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saint-Nicolas-du-Pélem (1 666 hab. 2017) • Corlay (957 hab. 2017) • Haut-Corlay (659 hab. 2017) • Plussulien (487 hab. 2017) • Canihuel (355 hab. 2017) • Saint-Gilles-Pligeaux (295 hab. 2017) • Kerpert (270 hab. 2017) • Saint-Igeaux (135 hab. 2017) 	<p>1 seul parc en service (Haut-Corlay)</p> <p>2 parcs en instruction</p>
Enjeux	<p>Le bassin de Saint-Nicolas-du-Pélem, qui ne bénéficie pas d'une forte reconnaissance sociale (les éléments patrimoniaux y apparaissent assez peu denses) occupe la plus grande partie de cette aire rapprochée.</p> <p>Il s'agit ici d'un paysage en creux, d'entre deux zones de reliefs, de moindre attrait que les unités voisines (Arrée et monts du Mené notamment), à vocation agricole intensive marquée (grandes cultures et élevage intensif).</p>	<p>L'unité paysagère du bassin de Saint-Nicolas-du-Pélem dans laquelle s'inscrit la zone d'implantation potentielle du projet apparaît assez peu dense en éléments patrimoniaux.</p> <p>Il faut noter cependant la présence en limite nord de l'aire rapprochée du site classé de l'église et de son enclos à Saint-Gilles-Pligeaux, à un peu plus de 5 km du projet.</p> <p>Pas de site touristique majeur, mais présence à noter du musée du Cheval dans le château de Corlay et de l'hippodrome du Petit Paris (courses hippiques en été).</p>	<p>Les principaux axes sont (par ordre décroissant de fréquentation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D790 • D767 • D44 	<p>Canihuel, Corlay et le Haut-Corlay constituent les bourgs les plus proches de la zone d'implantation potentielle, dans un rayon inférieur à 2 km de distance.</p>	<p>Seulement 6 éoliennes construites, potentiellement 18 éoliennes en comptant les 2 parcs en instruction</p>
Sensibilités	<p>La sensibilité paysagère est globalement modérée pour l'aire rapprochée car :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le bassin de Saint-Nicolas-du-Pélem est ondulé et semi-bocager ; les talwegs liés au réseau hydrographique sont fréquents, accueillant généralement les zones d'habitat et montrant une densité végétale plus importante. Ainsi, les perceptions paysagères sont variées alternant entre vues ouvertes (sur les lignes de crête), vues filtrées (sur les versants semi-bocagers) et vues fermées (talwegs boisés). 	<p>La sensibilité paysagère est globalement modérée pour l'aire rapprochée car :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La majeure partie des monuments et sites protégés est en dehors de la zone visuelle d'influence du projet. <p>Des risques de covisibilité modérés concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Église Notre-Dame à Canihuel et Château de Corlay <p>Des risques de covisibilité faibles concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Croix du XVIIe s. à Plussulien, chapelle Saint-Éloi et église Saint-Ludre à Saint-Nicolas du-Pélem, menhir de Kergornec 1 à Saint-Gilles-Pligeaux, église, cimetière et chapelle Saint-Laurent (SC) à Saint-Gilles-Pligeaux ▪ Site touristique "Vallée du Faoudel" avec vues fermées 	<p>La sensibilité paysagère est globalement modérée pour l'aire rapprochée car :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ D790 : vues rapprochées plus ou moins filtrées, axiales vis-à-vis des deux ZIP ▪ D767 : vues généralement fermées ou filtrées, et très ponctuellement ouvertes : rue de Pontivy notamment, en entrée sud de Corlay ▪ D44 : vues rapprochées plus ou moins filtrées, assez importantes sur le secteur de Plussulien (ligne de relief) ▪ La D44 (faiblement fréquentée) et la D790 (fortement fréquentée) seront les deux axes privilégiés de découverte du projet. 	<p>La sensibilité paysagère est globalement modérée pour l'aire rapprochée car :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plusieurs bourgs rapprochés s'étagent sur des versants ou se positionnent en sommet de relief permettant potentiellement des vues plus ou moins filtrées par le bâti et la végétation en direction de la ZIP. 	<p>La sensibilité paysagère est globalement modérée pour l'aire rapprochée car :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Considérant que les superficies des deux ZIP ne permettront potentiellement qu'un projet éolien avec un nombre limité d'éoliennes, les risques liés à la densification éolienne semblent a priori limités.

2.4. AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE : ZONE D'EMPRISE DU PROJET

Carte 14 : Localisation des prises de vue dans l'aire immédiate

